Glossaire

TOUT AFFICHER | 0-9 | A | B | C | D | E | F | G | H
I | J | K | L | M | N | O | P | Q | R | S | T
U | V | W | X | Y | Z

DÉFINITION

ZAE

Espace ou zone réservée aux activités artisanales et/ou commerciales définies dans un cahier des charges.

DÉFINITION

Zone 30

Section ou ensemble de sections de voies constituant une zone affectée à la circulation de tous les usagers. Dans cette zone, la vitesse des véhicules est limitée à 30km/h. Toutes les chaussées sont à double sens pour les cyclistes, sauf disposition contraire. Les entrées et sorties de cette zone sont annoncées par une signalisation particulière et l'ensemble de la zone est aménagé de façon cohérente avec la limitation de vitesse applicable. Dans ces zones, c'est le partage de la rue entre les différentes catégories d'usagers qui prime.

DÉFINITION

Zone de génération

Elle est constituée par l'ensemble des points de destination susceptibles d'être desservis par un parc de stationnement.

DÉFINITION

Zone de livraison

Zone réglementée, réservée à l'arrêt de véhicules effectuant une opération de livraison.

DÉFINITION

Zone de rencontre

Section ou ensemble de sections de voies en agglomération constituant une zone affectée à la circulation de tous les usagers. Dans cette zone, les piétons sont autorisés à circuler sur la chaussée sans y stationner et bénéficient de la priorité sur les véhicules. La vitesse des véhicules y est limitée à 20 km/h. Toutes les chaussées sont à double sens pour les cyclistes, sauf disposition contraire. Les entrées et sorties de cette zone sont annoncées par une signalisation et l'ensemble de la zone est aménagé de façon cohérente avec la limitation de vitesse applicable.